

Au terme d'un riche débat, la commission des lois du Sénat a adopté ma proposition de loi visant à une meilleure représentation des petites communes au sein des intercommunalités.

Vous pourrez lire ci-dessous :

- le texte de la [proposition de loi initiale](#)
- le texte de la [proposition de loi adoptée](#) par le Sénat
- le texte intégral du [rapport](#) de Maryse Carrère
- le compte rendu du [débat en commission](#).

Je précise qu'il est apparu que, si elle était adoptée, cette proposition de loi serait bénéfique pour les communes moyennes autant que pour les petites. C'est pourquoi je souscris entièrement à la proposition de la rapporteure Maryse Carrère d'en changer le titre.

Son titre deviendrait : "Proposition de loi visant à améliorer la représentativité des conseils communautaires et à mieux associer les conseillers municipaux au fonctionnement de l'intercommunalité".

Jean-Pierre Sueur

Ce texte sera examiné en séance publique le 24 janvier à 14h30. À suivre en direct sur senat.fr